

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 60 (1924)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : A Genève ! — FÉLIX BÉGUIN : *Algèbre et enseignement primaire*. — A PRENDRE OU A LAISSER : *Le sourire ; Un éducateur triste est un triste éducateur*. — D^r JEAN WINTSCH : *La question de l'alcool par rapport aux enfants* (2^e article). — *Comment diagnostiquer les aptitudes des écoliers*. — ALICE DESCOEUDRES : *Les promenades scolaires*. — CORRESPONDANCE. — LES LIVRES. — A nos lecteurs.

A GENÈVE !

Chers collègues,

Vous avez reçu les deux rapports que nous discuterons à Genève les 11 et 12 juillet prochain. En ouvrant ce beau volume de 168 pages, vous aurez lu l'éloquent appel de nos amis Duvillard et Dottrens. Vous aurez rempli votre carte d'adhésion et vous l'aurez vite jetée à la boîte. Si vous ne l'avez pas fait encore, n'attendez pas davantage. Il faut que nous soyons très nombreux pour montrer aux ennemis de l'école populaire et de la démocratie que nous ne laisserons pas saboter l'œuvre du 19^e siècle.

LA RÉDACTION.

ALGÈBRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1. Qu'on soit pour ou contre, ou bien qu'elle vous laisse indifférent, il faut reconnaître dans la disposition du nouveau plan d'études français, installant l'algèbre à l'école primaire élémentaire, l'un des symptômes par quoi se révèle le souci permanent d'élever l'enseignement et s'enregistre l'avance déjà accomplie. Si naguère, seule une avant-garde téméraire ou insouciant des réalités eût osé la patronner, aujourd'hui elle est parfaitement soutenable et soutenue, soit que l'école primaire de ce temps ait su s'assurer des disponibilités en débordant par le haut et par le bas celle d'hier ou en délestant ses programmes de quelques poids morts encombrants, soit que consciente de l'amélioration de ses conditions d'existence et d'une plus grande collaboration avec la jeunesse mieux comprise, elle se croie des ailes. Serait-ce aussi qu'attentive aux expériences d'autrui, elle pense pouvoir s'inspirer parfois de l'enseignement secondaire qui use de l'algèbre avec

succès déjà vers 13 ans, constatation cruciale dans une controverse où l'on dit d'un côté : « aux élèves primaires qui ne sont pas maîtres de leur arithmétique, les abstractions de l'algèbre restent inaccessibles », tandis que, dans le camp opposé, on prétend appeler celle-ci au secours de celle-là ?

Inséparables ces deux sœurs, quoique n'obéissant pas aux mêmes rites. Où l'arithmétique étudie les variations des grandeurs en s'adressant tout d'abord aux objets concrets, les doigts (numération décimale), de petits cailloux (calculi), impatiente de s'évader de ces représentations pour concevoir et manier les nombres indépendamment de tout support, l'algèbre va considérer, au-dessus de la valeur particulière à chaque calcul, l'architecture commune aux opérations de même catégorie. Si, informé que l'espace parcouru par un corps abandonné à lui-même sans vitesse initiale, est au bout de 1, 2, 3 secondes etc., 4 m. 90, 19 m. 60, 44 m. 10, etc., je m'avise que les résultats peuvent s'écrire : 4,90, $4 \times 4,90$, $9 \times 4,90$ etc., par quoi il apparaît que dans tous ces cas, le nombre désignant le temps en secondes influe sur les résultats dans le même sens et suivant la même loi, c'est-à-dire par son carré, j'ai accompli un effort mental fort productif puisque, abstrayant ainsi plus avant, j'ai du même coup généralisé, à telles enseignes que la relation $e = 4,90. t^2$ contient les 3 premières secondes de la chute et, par induction, toutes les autres. Après quoi, une auscultation plus sévère des mêmes nombres nous convainc que 4^m90 représente précisément la moitié de l'accélération, désignée par une lettre, chacun sait pourquoi (*g*. gravité) et nous sommes amenés par cette voie à la formule adéquate à tous les cas, à tous les lieux, à tout mouvement uniformément accéléré $e = \frac{1}{2} g t^2$. Enfin, nous rappelant que deux quantités égales restent égales après avoir été multipliées ou divisées par un même nombre, élevées à la même puissance ou placées sous le même radical, nous tirons *t* et *g*, obtenant ainsi le moyen de calculer, des trois éléments espace, temps et accélération, l'un quelconque en fonction des deux autres.

Je n'ignore pas que, dans la réalité, lorsqu'il s'agira d'évaluer la profondeur d'un puits ou la hauteur d'une paroi de rochers par le moyen d'une pierre qui tombe, l'accélération s'arrondira à 10 m., que la résistance de l'air cesse d'être négligeable au bout de peu de temps, enfin j'accorde que l'exemple ici choisi ne saurait être celui de départ dans une initiation à l'algèbre. Du moins plaide-t-il la nature hospitalière et simplificatrice de cette « arithmétique universelle » qui sait loger sous quelques symboles une multitude

de faits et dont on comprend qu'elle fasse des conquêtes (enseignement secondaire des jeunes filles, enseignement primaire supérieur dans le canton de Vaud et en France).

II. Ce qu'on peut en attendre à l'école primaire proprement dite est fort judicieusement exposé dans les « Instructions relatives au nouveau plan d'études » (français): « Nous devons signaler une addition qui, si soucieux que nous fussions d'alléger le programme nous a paru nécessaire: l'algèbre pénètre à l'école primaire. Il ne saurait être question, naturellement, de théories algébriques. Il s'agit simplement d'habituer les élèves à l'emploi des lettres, des signes et des solutions algébriques les plus élémentaires. N'oublions pas que l'algèbre est, à certains égards, une arithmétique simplifiée. Il n'est donc pas contraire à notre principe général d'initier nos élèves à la pratique de cet incomparable instrument de calcul ».

Sur la capacité d'élèves de 14 ans à recevoir le baptême de l'algèbre, nous sommes fixés par les résultats constatés dans l'enseignement secondaire, souvent même avant cet âge. Et pas besoin de chercher des exemples en dehors de l'école primaire: l'effort mental qui conduit, de la simple considération des nombres à celle de leur fonction, n'est-il pas précisément celui auquel nos petits écoliers sont entraînés très tôt (trop tôt) pour abstraire, dans l'étude de la langue maternelle, à côté de la signification des mots, leurs rapports et leur rôle dans la proposition? Analyse pour analyse, si la grammaire est possible à 10 ans, l'algèbre doit l'être à 13, et connaissant l'étendue des services qu'on peut en attendre pour la formation d'une intelligence et pour la vie pratique, reconnaître qu'elle est possible, c'est proclamer qu'elle s'impose.

Il arrive un moment — disons, pour situer nos idées, après 5 années d'arithmétique — où l'on peut et où l'on doit commencer à résoudre en série un certain nombre de questions. Non pas escamoter une arithmétique inachevée, mais au contraire, la renouveler et lui incorporer un élément d'intérêt, à l'âge où se présente de plus en plus à l'esprit le besoin de généraliser. Et ceci est plus vrai et plus urgent encore dans l'enseignement post-scolaire: Quand même on y rencontre surtout des jeunes gens à qui beaucoup des acquisitions antérieures ont cessé d'être familières, de grâce, ne recommençons pas avec eux l'école primaire. Qu'ils ne se meuvent plus avec aisance parmi les problèmes auxquels l'enseignement les avait jadis rompus, ne signifie pas que leur intelligence n'ait pas mûri au contact des questions autrement vraies que posent

l'apprentissage, le métier, la vie et auxquelles il leur a bien fallu se mesurer. Rappelons-nous que la personnalité est riche de tout son passé, que celui-ci prépare le présent, amenant des besoins, d'autres visions des choses, une réforme de l'échelle des valeurs, et que par conséquent une pédagogie destinée à des écoliers devrait, par le fait même qu'elle est jugée leur convenant, être considérée comme inacceptable quelques années plus tard. Vérité aujourd'hui banale, dont l'inobservation pourrait expliquer certains insuccès notoires de l'école complémentaire.

Mais quelle algèbre irons-nous chercher ? Pas celle qui mobilise dès les premières pages les polynômes redoutables, auxquels je défie que les élèves puissent accrocher une signification quelconque et qu'on semble mettre là tout exprès pour perpétuer, parmi la jeunesse, cette phobie de l'algèbre restée à l'état sporadique, après avoir été commune dans un temps qui n'est pas éloigné de nous. Au contraire une étude qui commencera par éclairer ses symboles prendra d'emblée un aspect rassurant. Par la présentation de problèmes simples, gagnant à être résolus algébriquement, elle convertira les élèves à l'usage des lettres et fera passer successivement, par tranches et au moment des besoins, le cortège des conventions et des définitions. Le petit livre de l'abbé Moreux : « Pour comprendre l'algèbre » me paraît appelé à rendre de nombreux services aux instituteurs.

III. Un problème étant donné, sa solution exige la pose par anticipation d'une opération familière aux élèves sous le nom de preuve. On leur dira donc : Voici la question, appelez la réponse cherchée x et posez la preuve.

« Un bicycliste qui fait 16 km. à l'heure poursuit un cavalier qui a sur lui une avance de 36 km. et qui fait 7 km. à l'heure. Au bout de combien de temps le rejoindra-t-il ? » Réponse : au bout de x heures. « Preuve » : les 2 parcours devant être égaux, on doit avoir $16x = 7x + 36$.

C'est à l'occasion de problèmes semblables — et il y en aura au début de plus simples — qu'on introduira l'idée d'équation, identité conditionnelle c'est-à-dire exacte à condition que x égale une certaine valeur à déterminer. Que pour la résolution il faille réunir tous les x dans un seul membre, c'est une règle que je me rappelle, comme élève, avoir appris toute faite accompagnée de quelques autres, mais qu'un maître avisé s'efforcera de faire trouver. Aux élèves à se convaincre également qu'en enlevant $7x$ au deuxième membre de l'équation ci-dessus, je dois pour maintenir l'égalité,

enlever la même valeur au premier membre. Appuyées sur des observations et non pas imposées aux esprits, les transformations algébriques passeront très facilement. On n'a qu'à essayer. Et qu'on essaie aussi « pour voir » de traiter la circonférence, le cercle et les solides une fois par les seuls moyens de l'arithmétique, une seconde, à l'aide des autres.

Une objection : l'algèbre est mécanisme. — Oui, aussitôt l'équation du problème posée. Mais c'est précisément pour la trouver que l'intelligence a dû être active, car on n'y arrive pas sans avoir exactement scruté et compris la question, après quoi seulement le mécanisme peut intervenir. Oublier ça, c'est juger comme celui qui admirant un palais, s'enquerrait du maçon sans songer à l'architecte. Il arrivera même que l'algèbre garantira mieux que l'arithmétique, le passage par un raisonnement rigoureux :

« Si, au double d'un nombre, on ajoute $\frac{1}{3}$ de ce nombre et qu'on en retranche $\frac{1}{7}$ de ce même nombre, on trouve $15\frac{1}{5}$. Quel est ce nombre ? » Quand les élèves écrivent : $2 + \frac{1}{3} - \frac{1}{7} = 15\frac{1}{5}$, vous n'êtes pas sûr que ce soit un simple vice de forme, tandis que le procédé algébrique qui désigne par x le nombre cherché et pose l'équation à laquelle il doit satisfaire ne se prête à aucune équivoque.

Il y aurait, par contre, mécanisation, si l'on employait habituellement des formules dont la démonstration dépasserait les élèves. La relation $100 i = ctn$ d'où l'on tire i , c , t ou n peut être un excellent moyen mnémotechnique, mais donnée toute faite, elle ne représente pas une exploration des problèmes d'intérêts. Une formule étant le résumé d'un certain nombre de lois qui doivent avoir été comprises, le simple bon sens dicte de lui donner droit d'entrée dans l'enseignement à partir du moment où les élèves sont capables de l'établir. L'appel à l'intelligence se fait donc tout spécialement à l'arrivée de tout chapitre nouveau, après quoi on bénéficie des raisonnements établis une fois pour toutes. Jamais, que je sache, l'enseignement mathématique n'a procédé autrement. Pour reprendre le cas de la formule $i = ctn : 100$, en présence d'élèves ayant déjà traversé une fois les questions d'intérêts simples et dont l'aptitude à abstraire n'est pas au-dessous de la notion de grandeurs proportionnelles, on sera justifié à leur faire reconnaître que l'intérêt est toujours en rapport direct du capital, du taux et du temps, et ils pourront ainsi établir la formule, plus commode sous la première forme. Et si, ayant pris contact avec une certaine catégorie de faits par un raisonnement initial qui les enveloppe tous, on peut ensuite s'abstenir de repenser chaque problème, eh bien, tant

mieux. Celui qui peut se procurer un passe-partout ouvrant un grand nombre des portes du bâtiment qu'il est chargé de reconnaître, serait bien bête de le laisser inutilisé, puisqu'il lui permettra de faire, dans le temps dont il dispose, des investigations supplémentaires. N'est-il pas conforme aux principes mêmes de la science qui veut être un système d'épargne du travail, de grouper sous une même loi les cas particuliers pour diriger vers d'autres victoires les forces mentales libérées ?

FÉLIX BÉGUIN.

A PRENDRE OU A LAISSER

Le sourire. — *L'Education* de mars 1924 cite les paroles du major Crum, l'un des meilleurs chefs des éclaireurs anglais, qui prend volontiers l'article 8 de la loi scout : « Un scout sourit et siffle » pour texte de ses causeries. « C'est mon article favori, dit-il, parce qu'il indique trois choses : a) une bonne digestion ; b) de la bonne volonté envers les autres ; c) une conscience nette. » Il montre à ses éclaireurs combien il est utile de « garder le sourire ». Souriez, et le voisin sourira, et bientôt des milliers et des milliers souriront, et à tous ceux-là la vie paraîtra belle et digne d'être vécue...

Ne serions-nous pas plusieurs, dans le corps enseignant, qui aurions beaucoup à gagner à suivre quelque peu le conseil du major Crum ?

Un éducateur triste est un triste éducateur. — C'est notre collègue français J. Coquerel qui nous le dit dans *l'Ecole et la vie*. Connaissons-nous suffisamment la valeur pédagogique de la joie ? Quel dommage, s'écrie M. Coquerel, que tous les écoliers ne puissent pas choisir un maître qui ait un joyeux caractère ! — Mais, direz-vous, le moyen d'être gai ? La recette de la bonne humeur ? Notre collègue l'a trouvée chez le prince de Ligne qui écrivait : « Ce que je vais dire paraîtra bien enfant. Mais j'en suis sûr. C'est de chanter le matin pour être gai tous les jours. On s'habitue à être triste lorsqu'on se laisse aller à ne rien dire, à se promener dans sa chambre, à soupirer, à se croire malheureux ou malade. Habituez-vous de même à être gai. Si vous ne l'êtes pas naturellement, au moins vous chasserez la tristesse. Secouez-vous tout d'un coup et choisissez surtout un air joyeux. » Ne croirait-on pas entendre déjà — et dès le XVIII^e siècle — la parole tonique des Coué, des Marden et des Baudouin ?

ALB. C.

LA QUESTION DE L'ALCOOL PAR RAPPORT AUX ENFANTS ¹

II

Je ne veux pas examiner ici si l'abstinence totale est indispensable, ou si par-ci par-là la dégustation d'un verre de vin est indifférente. C'est une question tout académique, ainsi que l'écrit M. Hercod, car les investigations physiologiques et cliniques, selon M. Legrain lui-même, sont trop peu avancées pour nous permettre de déceler dans chaque cas les effets fâcheux des traces d'alcool.

¹ Voir *Educateur* du 31 mai 1924.

Mais précisément, il n'est pas question de « déceler des traces » quand il s'agit d'eau-de-vie qui est une boisson qui titre 40 degrés d'alcool et qu'on boit par verres entiers. Là, il n'y a pas de doute possible : la science, le civisme l'économie et la morale condamnent la distillerie sans appel.

D'après M. Musy, conseiller fédéral, la consommation du vin a plutôt diminué en Suisse depuis 1885. Celle du cidre et de la bière reste très élevée, de sorte que la Suisse occupe le deuxième rang dans l'échelle des peuples classés d'après leur consommation comparée : 22 litres de boissons alcooliques, dont 3 litres d'eau-de-vie par année, par tête de population adulte.

Ce qui est effarant, c'est justement la fabrication des eaux-de-vie. Sur 3612 communes que compte la Suisse, 3000 ont maintenant leur distillerie. En 1922, la distillerie du cidre seul aurait produit 6 000 000 de litres d'eau-de-vie, celle des marcs de fruits environ 80 000 quintaux d'eau-de-vie. Une seule distillerie privée s'est procuré 1600 wagons de fruits dont elle a tiré 10 000 hectolitres d'alcool à 95 %, c'est-à-dire qu'elle a livré à la consommation plus d'alcool que la régie. Il faut ajouter à ce torrent d'alcool la production des 35 000 petites distilleries appartenant à des particuliers et non contrôlées. On ne peut faire un pas hors de ville — dans les cités, il y a des industriels installés admirablement et à l'abri des regards du public, — on ne peut faire un pas hors de ville sans voir des alambics. A Renens, à St-Prex, à Pully, à Cour, partout on distille. On légitime cet acte par un doux euphémisme en disant que c'est pour la consommation familiale, et cette consommation devient un nouveau fléau.

Dans les années quatre-vingt, l'habitude existait, fort répandue déjà, de distiller des pommes de terre. On avait le petit verre du pauvre, et je me souviens que dans nos premières années d'école on nous parlait avec épouvante des gamins de certaines régions de la Suisse allemande qui en guise de déjeuner ingurgitaient le matin, avant d'aller à l'école, du café noir avec une tombee de kratz dedans. L'empoisonnement des adultes et des jeunes prit de telles proportions que des citoyens s'émurent, firent campagne, réussirent à mettre en branle les autorités, et en 1887 un article était ajouté à la Constitution fédérale afin de réglementer la distillation. Il n'était que temps.

Mais on n'avait pas prévu à l'époque l'immense développement du verger suisse et diverses inventions qui permettent de distiller avec facilité les fruits à noyau ou à pépins, les drèches, les marcs, les racines, toutes marchandises pour lesquelles l'article 32 *bis* de 1887 ne défend rien, qui échappent par conséquent aux visites de l'administration, à l'intervention des hygiénistes, aux sanctions de la justice.

De sorte que nous sommes dans une situation plus dangereuse qu'il y a quarante ans. Chez la plupart des campagnards on trouve des centaines de litres de goutte, et on a signalé le fait que dans beaucoup de fermes déjà, dans les parties les plus variées du pays, il y avait à côté de la bassine d'eau une bassine d'eau-de-vie. A dix heures, à midi, à quatre heures, en passant dans la cuisine, le paysan, son domestique, les membres de la famille prennent une poche d'eau qu'ils font suivre d'une poche d'eau-de-vie ; geste qui devient

coutumier, de sorte que l'alcoolisme des paysannes devient un fait patent, et il faudra y ajouter peu à peu l'alcoolisation des enfants.

C'est dire qu'une campagne contre la distillation libre est de toute nécessité et qu'il s'agit de se lever pour préserver la jeunesse de la dégénérescence, de l'asile et de la prison, conséquences inéluctables de l'alcoolisation d'un pays, du nôtre en particulier.

A part la question d'hygiène, il y a du reste d'autres faits absolument renversants pour qui considère les choses impartialement. C'est ainsi que les statistiques de Brugg montrent que nos dépenses annuelles en alcool dépassent 700 millions, alors que la consommation du peuple suisse en pain *et* en lait n'atteint pas 800 millions.

Nos vendeurs d'alcool, entretenus chez nous dans 26 700 auberges, paient moins de redevances qu'ailleurs ; c'est une imposition moyenne de 5 fr. 50 par tête en Suisse, de 40 fr. en France, de 55 fr. en Angleterre. Et tandis que le Danemark, qui fut longtemps le pays d'Europe où l'on consommait le plus d'alcool, ramenait la moyenne de la consommation de 13 litres en 1900 à 0,4 litre en 1918, la proportion d'internements d'alcooliques passait à Cery de 1919 à 1922 de 9,7 % à 22,4 %, à l'asile du Burghölzli pendant les mêmes années de 11,3 % à 25,6 %.

Conclusion : ceux qui mettent le principe de la distillation libre au-dessus de l'intérêt général sont des inconscients ou des égoïstes.

En attendant d'avoir retourné la différence de 100 000 voix qui nous vaut une recrudescence d'alcoolisme et d'individus tarés, voyons ce que parents et éducateurs doivent faire vis-à-vis des enfants et des jeunes gens. Tout d'abord dans la famille, ne jamais leur donner de boisson alcoolique, quelle qu'elle soit, cidre, vin, bière, liqueur, n'importe quoi. Vous avez reconnu combien le système nerveux de l'adulte est sensible à ce toxique. C'est encore plus frappant lorsqu'il s'agit d'enfants. C'est un principe absolu, pourrait-on dire, que de ne jamais exposer un organe aussi merveilleux que le cerveau d'un jeune être à des atteintes qui ne peuvent faire de bien, et qui, à la rigueur inoffensives pour un adulte, mais bien rarement, sont toujours malfaisantes pour un cerveau frais et délicat. Outre le vin qu'on donne communément à table, même coupé d'eau, je sais qu'on croit fortifier certains enfants frêles avec des trempettes de biscuits, des canards répétés, des cognacs aux œufs, du malaga avant le dîner, etc. Erreur funeste dont il faut se débarrasser à tout prix ; retenez les œufs, les biscuits, le sucre, ne craignez pas le sucre, mais écarter les boissons fermentées et distillées.

Et, entre parenthèses, permettez-moi de vous dire que le sucre, comme l'alcool, est composé de carbone, hydrogène et oxygène, mais groupés autrement, et qu'il le supplée admirablement. Le sucre est un bon aliment, et ce n'est jamais un poison. Sans rien dire, la ménagère en fera prendre à son mari sous toutes les formes, gâteaux, fruits, confitures, compotes, miel, chocolats, cacao, crèmes, plats doux, — les hommes qui aiment les pâtisseries se passent volontiers d'alcool. Et qu'on accoutume les enfants, et les plus grands aussi, aux mets sucrés, sans rien regretter de ce côté-là ; qu'on inculque ces données aux élèves des Ecoles ménagères.

Au contraire, je le répète, de nombreuses constatations montrent qu'on ne fortifie personne avec l'alcool.

Je rappelle entre autres les recherches du D^r Doczi, rapporteur près le Ministère de l'Intérieur de Hongrie, qui en 1909 a montré que sur 248 221 écoliers, il y a dans ce pays 70 % d'enfants consommant de l'alcool sur lesquels le cinquième seulement travaille normalement, les autres étant paresseux, ou obtus, ou incapables de penser et de donner des réponses convenables, ou inattentifs, ou nerveux, ne tenant pas en place, ou apathiques, ou colériques, ou faisant l'école buissonnière.

M. Yoos, de Berne, a observé pendant un trimestre une vingtaine de jeunes gens, de dix-sept ans en moyenne, vivant dans un séminaire. Les uns étaient abstinents, les autres prenaient des doses modérées de vin ou de bière, et les équipes étaient composées de façon équitable, sur l'avis des élèves eux-mêmes. Résultats : quand on calculait immédiatement après avoir bu, le travail produit par les « buveurs » (façon de dire) était légèrement supérieur ; ceux-ci donnaient 70,3 % de réponses justes, les abstinents seulement 68 %. Mais dans les calculs exécutés une heure après l'ingestion d'alcool, la proportion était renversée et elle devenait de plus en plus défavorable aux buveurs à mesure que les calculs se faisaient plus tard après l'ingestion.

Différence en faveur des abstinents :

1 heure après	4,9 %
2 heures après	10,9 %
3 heures après	12,5 %.

Une enquête a été faite à Vienne par M. Emmanuel Bayr sur plusieurs centaines d'élèves. Je résume les résultats :

	Notes des bulletins :		
	<i>très bien</i>	<i>satisfaisant</i>	<i>insuffisant</i>
219 élèves prennent une fois par jour des boissons alcooliques	27 %	59 %	14 %
134 élèves sont abstinents	45 %	48 %	7 %

Enquête analogue sur 1790 écoliers, par la Société hollandaise des maîtres abstinents, et résultats communiqués par M. Anton Don. Nous obtenons ce qui suit :

	<i>très bien</i>	<i>médiocre</i>	<i>mal</i>
75 buveurs réguliers	14,7 %	40 %	45,3 %
1262 buveurs occasionnels	23,6 %	52,8 %	23,6 %
453 abstinents	34,6 %	48,8 %	16,6 %

Certes, il faut reconnaître que la misère physiologique, les maladies chroniques, la mésentente entre élèves et maîtres et d'autres causes interviennent à côté de l'alcool, pour déterminer les insuccès scolaires. Cependant, de toute évidence, l'alcool ne fortifie pas le cerveau des enfants ; il l'amoindrit.

Il faut croire que ce que je dis n'est point inconsidéré, puisqu'en 1915 le Département vaudois de l'Instruction publique lançait une circulaire aux Commissions scolaires, aux Directeurs d'établissements cantonaux et communaux d'instruction, aux membres du Corps enseignant primaire et secondaire pour leur rappeler que la question de l'alcool est d'une importance de premier ordre. Cette circulaire mentionne le plan d'études de l'enseignement primaire

qui prévoit dans la troisième année du degré supérieur, au programme des sciences naturelles, une série de leçons sur les boissons alcooliques et non alcooliques en corrélation avec une étude élémentaire de la physiologie du corps humain. Cette partie du programme, dit-on, ne doit sous aucun prétexte être laissée de côté. Au reste, pendant la durée entière de la scolarité, les membres du Corps enseignant primaire saisiront toutes les occasions favorables pour attirer l'attention des enfants qui leur sont confiés sur l'une ou l'autre des faces multiples de la question qui nous préoccupe. Si le programme des écoles primaires supérieures, ajoute-t-on, ne prévoit pas d'enseignement systématique contre l'abus de l'alcool, cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas en parler, ni en faire mention dans les cours complémentaires. Pour ce qui est des études secondaires, le chef du Département d'alors, M. Chuard, président de la Confédération, prescrit que les élèves seront dans les leçons d'hygiène, rendus attentifs aux dangers de l'alcoolisme. Les maîtres de science devront aborder la question toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

A Lausanne même, une nouvelle circulaire fut envoyée aux instituteurs en 1919, avec des détails techniques. Entre nous, nous savons que ces avis judicieux ont été quelque peu oubliés, mais la mode actuelle de distillation effrénée doit rappeler les membres du Corps enseignant à leur fonction éducatrice dans ce domaine particulier.

Sans doute, il n'y a pas lieu d'instituer un enseignement spécifiquement antialcoolique. M. Hercod, le secrétaire international du mouvement antialcoolique, dit avec beaucoup de raison qu'il est nuisible de multiplier les enseignements spéciaux, qu'à l'école primaire tout au moins il faut concentrer et non pas décentrer, sous peine d'amener un morcellement, de la confusion dans les esprits. Puis, lorsqu'on parlera de l'alcool, il importera de ne pas en rester à l'hygiène individuelle ; le maître peut faire place dans ses propos aux problèmes sociaux. Ne perdons pas trop de temps à décrire les organes détériorés anatomiquement par l'alcool ; ces notions dépassent les préoccupations de l'enfant qui n'aura jamais qu'une pauvre idée d'une cirrhose, mais il importe que la jeunesse sache ce que coûtent au pays et les asiles et les prisons, que les garçons sentent leur responsabilité pour plus tard, lorsqu'ils créeront une famille, que les filles soient informées de ce que c'est que l'hérédité.

Pour cela, je n'hésiterais pas à faire voir aux grands élèves, à ceux de l'Ecole normale en particulier, tel établissement qui recueille les enfants tarés, colonies ou asiles qui font toujours une impression grave sur les visiteurs et leur font toucher du doigt un problème, tel celui de l'alcool, qu'un simple exposé abstrait ne peut guère faire saisir complètement.

Plusieurs écoles ont fait un effort dans le sens d'une œuvre de prévention antialcoolique. C'est le cas à Nyon, Coppet, Moudon, Montreux et Bex, ainsi que dans quelques classes à Fleurier et à Genève, à Lausanne même. Par-ci par-là, la Ligue des femmes abstinences distribue des prix aux enfants qui présentent de bonnes compositions sur l'alcoolisme. Mais ce travail est fragmentaire, intermittent et il dépend trop exclusivement de la bonne volonté de quelques pédagogues.

Il n'est pas nécessaire pour cette besogne de renseignements impartiaux que les instituteurs et les maîtres soient tous abstinents. On peut s'accorder sur les préceptes que voici : recommander énergiquement à l'enfant et à l'adolescent l'abstinence complète de toute boisson alcoolique (vin, bière, cidre y compris) ; défendre aux écoliers d'apporter des boissons fermentées ou distillées dans les courses et expliquer que ça coupe les jambes ou rend chicaneur, ce qui est vrai ; rester neutre sur la question de l'abstinence pour les adultes, tout en faisant observer qu'on se porte très bien au régime de l'abstinence ; se garder de toute allusion à ce qui peut se passer dans les familles, afin de ne point avoir l'air de critiquer des parents absents devant leurs enfants.

Dans les diverses branches d'ailleurs, il est aisé de suggérer des notions utiles. En arithmétique, il sera possible d'établir le taux d'alcool d'une série de produits et leur valeur calorique dans l'industrie, de faire faire des graphiques, toujours passionnants pour des enfants. « M. X. boit tant de verres d'eau-de-vie entre les repas. S'il les supprimait de son ordinaire, quelle économie ferait-il en six mois ? » et ainsi de suite. « Établissez la courbe en pour cent des internements à l'asile de Z. durant les vingt dernières années, étant donné ceci et cela. » Récits tels que ceux qu'on trouve dans *Du cœur*, de Amicis, dans les *Mémoires d'un buveur*, de Jack London, où des pages émouvantes et poignantes sur l'alcoolisme sont révélées au lecteur ; dictées, géographie, instruction civique, — la vérité peut percer de partout.

Mais tout cela est une petite partie seulement de la tâche. Ainsi que le déclarait Duclaux, l'ancien directeur de l'Institut Pasteur, une nation est malade de l'alcoolisme, comme elle est malade de toutes les conceptions sociales qui font croire que le salut est dans le moindre effort. Il faut arriver par les méthodes générales d'enseignement à donner de la volonté à la jeunesse. Pour cela, laissons de l'initiative à l'enfant à l'école même, qu'il prenne des habitudes d'activité personnelle, qu'il sente devant les travaux intéressants qu'on lui fera faire la responsabilité d'une bienfaisance, un éveil de sa conscience d'écolier, puis d'individu.

Je souhaite qu'on ne me reproche pas d'enfoncer des portes ouvertes en me déclarant que l'école officielle est bel et bien active déjà. Je serai obligé de répondre aussi poliment que possible que ce n'est pas tout à fait exact. Quoique les programmes laissent une grande latitude aux instituteurs pour leur application, on n'a introduit dans les classes, depuis trente ans, que des réformes minimales, nombreuses il est vrai et de forme surtout, mais si minimales en tout cas pour ce qui concerne la culture de l'intelligence même, qu'il faut vraiment un verre grossissant pour les apercevoir. On ne cherche pas à développer la personnalité de l'enfant, et par de multiples procédés d'instruction trop mécaniques, on l'éteint parfois. La preuve, c'est que chez nous il y a trop de gens qui vont boire trois verres pour suivre le mouvement.

Le sens de la responsabilité, j'y insiste, ne peut naître et se fortifier si l'obéissance seule est le lot de l'écolier et l'autorité celui du maître. Il importe autant de comprendre que de savoir, sinon plus. Il faut que la confiance entre dans les écoles.

Systèmes de classes spéciales pour les enfants peu doués, introduire un peu d'individualisation dans l'enseignement d'une part, et d'un autre côté établir le travail par groupes, encourager chez tous la pratique des sports où l'alcool est déjà tenu en parfait mépris, activité manuelle comme adjuvant aux leçons théoriques quand faire se peut, collaboration des élèves à l'organisation de l'école, avec responsabilité, réunions de parents et liaison avec les maîtres, voilà tout autant de principes modernes de la pédagogie qui rendent l'enfant fort, meilleur et plus libre que nous — et, par cela même, très probablement, le dégagent de l'alcoolisme.

En résumé, je crois avoir montré quels sont les effets de l'alcool sur le cerveau humain, sur la descendance, sur le travail des enfants, les dangers d'aggravation que nous courons en Suisse du fait de la distillation libre et la campagne qu'il faut reprendre dans la jeunesse pour redresser crânement notre peuple.

On me dira peut-être que je ne suis pas assez pratique. Je n'ai pas à faire de leçon. Mon rôle est, après combien d'autres, de poser une question de première importance à laquelle chacun répondra, je l'espère, à la façon du personnage de Tœpffer, M. de Bonnefoi, en faisant « comme il peut et pour le mieux », mais j'ajoute : *avec énergie*.

D^r JEAN WINTSCH.

COMMENT DIAGNOSTIQUER LES APTITUDES DES ÉCOLIERS

C'est le titre même d'un volume du Dr Ed. Claparède, professeur à l'Université de Genève, qui vient de paraître dans la Bibliothèque de Philosophie scientifique du Dr Lebon, Paris, Flammarion, éditeur.

Bien souvent au cours de ces dernières années, et tout récemment encore, nous avons reçu à l'Institut J. J. Rousseau des lettres de maîtres qui, désireux de s'initier à la « méthode des tests » et d'entreprendre quelques recherches sur leurs élèves, nous demandaient dans quel livre ils trouveraient à se renseigner. Nous étions jusqu'ici obligés de les renvoyer soit à de gros ouvrages allemands, anglais ou américains, soit à une série d'articles publiés dans les *Archives de Psychologie*, dans l'*Intermédiaire des Educateurs*, à Bruxelles parfois, ou à Paris, et consacrés chacun à la description d'un test seulement. Il fallait à nos correspondants de la bonne volonté pour ne pas se laisser décourager, si les circonstances ne leur permettaient pas de venir suivre un de nos cours de vacances. Désormais nous sommes en meilleure posture pour répondre aux légitimes curiosités de ceux pour qui le mot de *test* évoque encore quelque chose de très mystérieux, d'un peu dangereux et de tout à fait inaccessible. En un volume de 300 pages, M. Claparède a groupé à peu près tout ce que l'on avait en français d'utilisable sur ce sujet. Les travaux de l'Institut J. J. Rousseau y tiennent une place très honorable, et les anciens abonnés de l'*Intermédiaire* y trouveront de vieilles connaissances, des barèmes connus, qu'ils seront heureux d'avoir réunis sous une forme commode.

Le gros du volume de M. Claparède ne se laisse pas résumer. Les trois derniers chapitres, qui occupent les $\frac{5}{6}$ de l'ouvrage, sont consacrés à des indications détaillées sur la manière dont on établit un test, dont on le gradue, dont on le

contrôle, — à des tests de développement permettant l'évaluation d'un niveau mental, enfin à des tests d'aptitude : orientation générale de l'esprit, mémoire, attention, compréhension et invention, aptitudes motrices, etc. Disons seulement qu'à l'inverse de presque tous les volumes publiés jusqu'ici sur le continent, aucun test n'est indiqué sans que l'on ne fournisse au lecteur les résultats obtenus jusqu'ici avec des enfants de différents âges. Et ces résultats ne consistent pas simplement en une moyenne pour chaque âge. Dans la pratique il ne sert pas à grand'chose de savoir si un enfant est au-dessus ou au-dessous de la moyenne. Ce qui importe à qui désire se rendre compte de ses aptitudes, c'est de savoir *de combien* il est en deçà ou au delà de cette moyenne. C'est ce que les barèmes de M. Claparède vous permettront de découvrir avec une grande précision, grâce au procédé des *percentiles*, assez peu connu jusqu'ici dans les pays de langue française. Vous trouverez en effet dans ces tableaux non seulement le chiffre moyen, mais les chiffres maximum et minimum, et surtout deux chiffres intermédiaires dont l'importance est particulièrement grande, les *quartiles*, qui délimitent, pour chaque aptitude et pour chaque âge, le rendement du « gros tas ». Au-dessus du quartile supérieur, vous avez affaire à un vraiment bon élève, à quelqu'un qui dans une classe de 100 élèves se classerait dans les premiers 25 ; au-dessous du quartile inférieur à un enfant qui appartient au dernier quart de la classe. En d'autres termes, on vous indique non plus seulement une moyenne, qui est un point sur une ligne, mais une zone moyenne comprise entre les deux points que nous venons de dire.

Si M. Claparède n'avait donné dans son livre que les chapitres consacrés aux résultats, il aurait assurément bien mérité de ses lecteurs, mais ceux-ci seraient tentés peut-être de louer surtout son abnégation à recueillir et à présenter les expériences et les calculs d'autrui. (Nous avons déjà dit cependant que, parmi les tests qu'il décrit, beaucoup ont été établis à Genève même sous son inspiration directe.) Mais où il est pleinement lui-même, avec la belle clarté de son esprit à la fois analytique et synthétique, c'est dans les chapitres d'introduction et notamment dans celui qu'il consacre à la définition des aptitudes et aux problèmes qui se posent à propos de leur structure. « Une aptitude, c'est ce qui différencie, sous le rapport du rendement, le psychisme des individus », dit-il en somme. Dans les facteurs du rendement brut, l'aptitude ou disposition naturelle, c'est ce qui reste quand on a fait la part de la bonne volonté, de l'exercice et de l'éducation, de la fatigabilité et de l'état affectif. L'existence de ces multiples facteurs concourant au rendement brut doit rendre très prudent, et j'espère que tous les lecteurs de M. Claparède sauront comprendre la belle leçon de modestie qui se dégage de l'énumération des problèmes qui se posent encore devant le chercheur. Ceux-là seuls qui ne savent pas comment les tests s'établissent peuvent accuser les psychologues de leur vouer une confiance aveugle et de les appliquer mécaniquement. Du reste ceux-ci jouent carte sur table ; ils disent comment ils ont obtenu leurs résultats, et, s'ils se servent de leurs barèmes pour orienter, il n'y a dans leurs procédés et leurs méthodes rien qui ressemble à de la phrénologie, rien qui ne

se puisse discuter, contrôler, et par conséquent améliorer. C'est un très grand service que M. Claparède a rendu à l'orientation professionnelle, de permettre à chacun de se rendre compte de ce qui se passe dans le mystère d'une consultation.

P. B.

LES PROMENADES SCOLAIRES.

Les choses ont marché depuis le temps où Seguin demandait que la nature fût la salle de classe et le livre d'école. Non que nous ayons déjà atteint cet idéal, mais il est réjouissant de voir tant de nos écoliers profiter des beaux jours au soleil et, quand c'est possible, en pleine nature.

A Genève, — nous le devons, sauf erreur, à M. Duvillard — nous avons la chance d'avoir, par semaine, une sortie obligatoire, au programme s'il vous plaît. Et je me suis laissé dire que certain jour, au Département, arriva un jeune gamin, pas beaucoup plus haut qu'une botte, pour se plaindre en haut lieu que ce point du programme n'était pas observé dans sa classe !

Je ne viens pas ici enfoncer des portes ouvertes et parler des multiples avantages des promenades ; d'abord pour la santé, ce trésor trop longtemps ignoré des maîtres et qui, cependant, laisse loin derrière lui les biens intellectuels dont nous sommes les dispensateurs officiels ; puis pour créer dans l'âme enfantine le *culte de la nature* ; les grands éducateurs en parlent avec émotion. Je ne citerai que Patri¹. « Venez avec moi sous le ciel libre de la campagne que nous y vivions ensemble un moment. Là nous nous tairons et notre regard plongera jusqu'au fond du cœur de la nature. Et lorsque nous reviendrons, l'école sera pour nous comme un monde nouveau, et vous travaillerez avec la gravité de l'observateur qui guette passionnément les découvertes. » — « Je voulais, dit-il encore, que l'étude de la nature échauffât le cœur de l'enfant et l'emplît de sympathie, qu'elle le conduisît à bêcher et à planter, et à aimer la senteur de la terre, qu'elle l'amenât à parler aux bêtes qui ne peuvent répondre et à s'occuper d'elles avec tendresse, qu'elle le fit rire d'allégresse en sentant la neige, la pluie et le vent fouetter son visage. » — Ce qu'on obtient même de pauvres petits anormaux, comme faculté d'observation et comme sensibilité et tendresse à l'égard des plantes et des bêtes !

Je ne passerai pas en revue ici les mille connaissances qui, dans presque toutes les branches du programme peuvent être assimilées, consolidées, vivifiées par le contact direct avec les choses et les êtres.

J'aimerais seulement m'adresser à mes collègues des classes inférieures pour lesquelles une sortie hebdomadaire est manifestement insuffisante, surtout lorsqu'il s'agit de petits citadins mal logés. Pour eux, c'est la promenade quotidienne qui s'impose : on ne peut les maintenir à l'ombre des murs de la classe qu'avec de vrais remords.

Oui, mais il y a le programme, qui ne s'accommode pas de si nombreuses promenades, surtout si la classe est nombreuse, — et nous savons que le vent souffle dans cette direction !

Et bien, concilions le soleil et le travail scolaire imposé. Il y a cent manières de le faire.

¹ Vers l'école de demain, p. 20-21, puis 51.

D'abord, allons nous installer dehors pour travailler ! Ou bien sortons les bancs dans le préau ; ou bien, allons dans une promenade publique, sur des bancs, ou par terre, quand le temps le permet ; voilà pour les leçons d'ouvrages à l'aiguille, les exercices de calcul oral ou d'élocution ; pour le travail écrit, chaque enfant emporte un grand carton comme pupitre ; on connaît les planchettes ingénieuses qu'on utilisait à l'école Ferrer, une attache passée autour du cou retenant les deux angles opposés du carton ou de la planchette.

Voilà pour le travail collectif. Je ne parle pas d'exercices d'observation, des exercices des sens (vue, audition ou toucher), des mesures, etc., etc.

Il est des cas où l'on peut laisser les enfants jouer, prendre leurs ébats — que d'ingénieux exercices de gymnastique n'inventent-ils pas pour chaque objet provocateur, barrière, tas de pierres ou de planches, etc. ! — pendant que le gros de la troupe exerce son habileté ou sa force physique, la maîtresse peut faire travailler à tour de rôle chacun de ses élèves ; j'ai vu des arriérés lire, face à la bande en liesse, sans avoir l'idée de détourner les yeux de son texte ; l'habitude du travail loin du silence de la classe est bientôt prise.

Enfin, il est des jours — après la pluie, par exemple, — où le soleil vous invite à sortir, mais où une halte n'est pas possible. Et le travail scolaire n'a pas eu sa part. Eh bien promenez-vous et faites compter vos gamins le long du chemin, tous en chœur, ou mieux par groupe de même force, ou encore un à un, à tour ! C'est particulièrement indiqué lorsqu'on a à franchir un trajet peu intéressant, en ville ou dans la banlieue, avant de gagner la campagne.

J'ai vu deux classes d'arriérés ajouter avec un bel entrain, les nombres de 3 en 3 jusqu'à 100 et au delà, sans se préoccuper aucunement d'un tapage d'automobiles, de camions, de trams à couvrir des voix moins sonores ; les passants en paraissaient quelque peu ébahis !

Bien entendu, ce travail scolaire n'est pratiqué que pour autant que rien de plus intéressant ne se présente. Le maître ne tolère pas seulement les interrupteurs ; lui-même fait dévier l'attention dès qu'il s'agit de quelque chose d'intéressant à observer, quitte à reprendre quelques minutes après l'exercice interrompu.

Je m'en voudrais de contribuer par ces lignes à transformer les sorties scolaires en une suite éternelle d'éternels exercices ; je ne parle que pour mettre à l'aise les maîtres des classes de jeunes enfants, combattus entre les nécessités de l'hygiène et celles du programme. Autrement il n'y a déjà que trop de lisières pour ne pas leur laisser, au moins lors des sorties, la liberté de choisir leur conversation, leurs ébats et de jouir de leurs camarades, du soleil et de la nature.

ALICE DESCOEUDRES.

CORRESPONDANCE

L'article de M. Ls Meylan, : « Heureux quoique à l'école »¹, nous suggère quelques réflexions que l'*Educateur* nous permettra de lui communiquer.

Nous ne connaissons la méthode Montessori que par la lecture de deux ou trois ouvrages et de quelques comptes rendus. Nous ne l'avons pas vu pratiquer.

¹ *Educateur* du 17 mai 1924.

M. Meylan a pénétré dans l'une de ces classes et il en est sorti enthousiasmé. Tant mieux pour lui et pour tous les fervents de la cause montessorienne !

Le système que nous pratiquons depuis plus d'un quart de siècle s'est révélé à nous dans toute sa richesse d'éléments et dans toute sa puissance de créations susceptibles de captiver et d'intéresser le petit enfant. Nous le maintiendrons.

Que l'enfant fasse à l'école ce qui lui plaît — méthode Montessori — ou qu'il soit soumis à certaines lois, à certaines exigences — méthode Fröbel et autres — l'essentiel est — nous l'avons souvent dit — qu'on lui fasse *aimer* l'école. Tout est là ! Dans les classes fröbeliennes *travail et joie* ne s'excluent pas davantage qu'à l'école Montessori, et le but que nous poursuivons est d'être une *source de joie* pour nos enfants.

Nos petits écoliers n'ont que 4 semaines d'école à leur actif et ils sont déjà pour nous un encouragement. Ils *aiment* l'école. Pour le moment c'est tout ce que nous leur demandons. Si ces heureuses dispositions s'affermissent, nous avancerons et ferons de bon ouvrage !

E. N.

LES LIVRES.

Revue suisse d'hygiène. — Lire dans le 1^{er} fascicule de 1924 une belle étude de M. Galli-Valerio, professeur à l'Université de Lausanne, sur *La faune et la flore dans l'étude de la climatologie médicale*, qui sera très utile à l'instituteur pour la géographie, la botanique et la zoologie. En allemand, un article captivant sur *l'hygiène chez le coiffeur*.

Bildersaal für den Sprachunterricht. Edition italienne, 3 brochures à 80 cent. : 1^o. Vocabulaire ; 2^o. Phrases ; 3^o. Compositions. Orell-Füssli, Zurich.

On connaît le but de ce procédé : baser l'enseignement des langues sur l'intuition concrète au moyen d'albums de gravures faits à cette intention. Pour l'appréciation critique de la méthode du Bildersaal, voir ERNEST BRION, *L'Étude et l'Enseignement d'une langue vivante*, Payot 1923, p. 34 (ou *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, 1922, p. 116).

A NOS LECTEURS

L'Éducateur ne paraîtra pas le 12 juillet. Le prochain numéro donnera le compte rendu du Congrès. Nos lecteurs voudront bien nous excuser si nous sommes obligés de le retarder quelque peu.

Rythmique. — M. Jaques-Dalcroze inaugurera les cours qu'il va donner à Paris l'hiver prochain par un cours de vacances qui aura lieu du 4 au 16 août prochain. M. Jaques-Dalcroze, assisté d'autres professeurs, enseignera les principes de sa méthode de rythmique ainsi que les exercices pour le développement de la musicalité. On compte sur la présence de nombreux rythmiciens de tous pays. Pour les renseignements, s'adresser à l'Ecole de rythmique, 52, rue de Vaugirard, Paris.

Cours de gymnastique scolaire. — Nous rappelons à nos lecteurs que le délai d'inscription aux cours de 1924 expire à fin juin. (Voir *Bulletin corporatif* du 10 mai dernier, p. 160.)

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}
Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

A bâtons rompus

par **M. MAURER**

Choix d'anecdotes destinées aux premières leçons de français, 3^{me} édition; un volume in-16 cartonné. Fr. 3.—

L'auteur a réuni deux cent cinquante courts récits, admirablement gradués en vue de l'étude du français. Ces anecdotes, variées et intéressantes, familiarisent insensiblement l'élève avec les difficultés idiomatiques de notre langue. Celui-ci parcourt tour à tour le domaine des choses usuelles les plus simples, puis celui des aventures fictives ou historiques et arrive sans peine à l'étude de véritables morceaux littéraires tirés des plus grands auteurs modernes de la France.

La préface de cet utile volume donne une série de conseils pratiques qui assureront, à celui qui les suivra, des progrès sûrs et rapides.

L'emploi des temps en français

ou le **Mécanisme du verbe**

par **HENRI SENSINE**

Un volume in-16, cartonné, 7^{me} édition. Fr. 3.—

Ce petit ouvrage, tout à fait original, est le fruit d'une longue expérience. Il est destiné aux étrangers qui, en apprenant le français, éprouvent toujours une grande difficulté à se servir du verbe dans ses diverses modifications et modalités, et se fait remarquer par la clarté et l'admirable simplicité de son exposé théorique.

Les verbes français conjugués sans abréviations

par **AMI SIMOND**

Un volume in-12, toile souple, 1 fr. 50.

Ce petit ouvrage est un recueil très pratique de tous les verbes irréguliers de notre langue, classés systématiquement et conjugués tout au long.

Echange ou pension

Jeune fille ou garçon désirant se familiariser avec la langue allemande pendant les vacances d'été, du 12 juillet au 17 août trouveraient bonne place à un prix favorable ou en échange contre une jeune fille. Vie de campagne.

S'adresser à **M. Aebersold, instituteur, Berne, Schützenweg 39.** 50

On cherche en Suisse romande

Pension de vacances

(juillet-août) pour jeunes Suisses allemands. Eventuellement familles disposées à faire un échange. S'adresser à **M. Charles Junod, professeur, Berne, Brückfeldstrasse 22.** 49

Cours de vacances à Paris

cette année du 4 au 16 août par **M. Jaques-Dalcroze, rythmique-solfège,** 52, rue de Vaugirard, Paris 6^e. S'inscrire avant le 30 juin. 43



MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Pl. et Rue du Pont Lausanne

VÊTEMENTS

Façon soignée — Sur mesure et confectionnés, pour
MESSIEURS ET ENFANTS

Prix en chiffres connus.

Membres auxiliaires depuis 1907. 44

10 % au comptant aux membres de la S. P. R.

PUBLICITAS

RUE PICHARD 3

S. A.

LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Chemin Sautter, 14
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

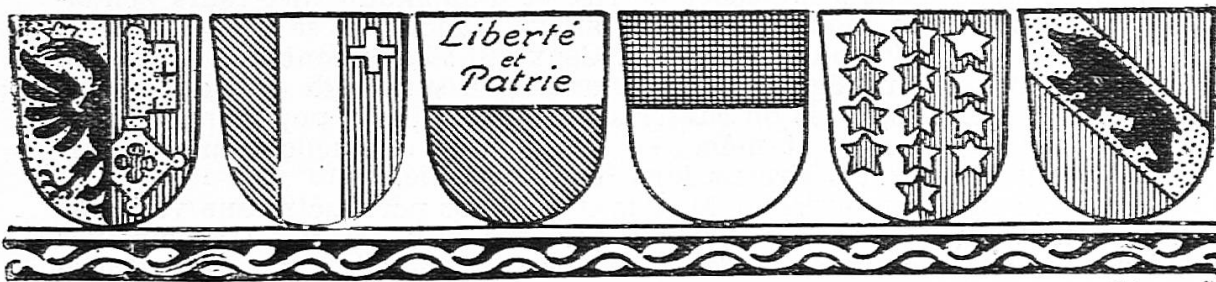
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
W ROSIER, Genève

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Vient de paraître :

Le Roman de Renard

Version moderne par Léopold Chauveau

Un vol. in-16 jésus sur beau papier alfa Fr. 6.—

La Revue écrit à propos de cet ouvrage :

« Ceux qui connaissent un peu les lettres françaises savent combien la lecture des textes du moyen âge est souvent pénible et combien leur charme naïf est amoindri par les rugosités et les imperfections d'une langue encore en formation. *Le Roman de Renard*, cette œuvre célèbre entre toutes de l'ancienne littérature, avait en outre cet inconvénient de nous être parvenu en plusieurs versions qui empiètent les unes sur les autres, s'embrouillent et se répètent.

Dans le livre que nous annonçons, ces inconvénients ont disparu. Nous pouvons goûter sans peine tout ce que ce chef-d'œuvre de la littérature du moyen âge a de piquant et de savoureux. Des versions fragmentaires, M. Léopold Chauveau a tiré un récit suivi qui forme *Le Roman complet de Renard*. Il a traduit la vieille langue en un excellent français moderne. Conteur lui-même, il a procédé avec un savoir-faire remarquable. Chacune de ces cinquante et quelques aventures est narrée avec autant de finesse que de sens du comique. Le goupil Renart, devenu si célèbre par ces amusants récits que son nom est resté à toute l'espèce, sa principale victime, le loup Ysengrin, la louve dame Hersent, l'ours Brun, le chat Tybert, le coq Chanteclerc, le mâtin Ronneau, tous les animaux qui forment la cour féodale du lion, le roi Noble, vont et viennent dans ces récits où nous retrouvons, sous la peau des animaux, toutes les passions qui agitent les hommes. On se rend compte en lisant ces pages de tout ce que leur doivent Rabelais et Lafontaine. On peut même se demander si, sans le *Roman de Renard*, ils auraient été tout ce que nous admirons chez eux.

Le *Roman de Renard* n'est point une œuvre de haute moralité. Représentée par Renard, la ruse et la fourberie y triomphent constamment de la force, de la confiance ou du bon droit. Mais il y a tant de malice et d'esprit chez l'animal à longue queue qu'il en devient presque sympathique et qu'on ne peut s'empêcher de rire et d'applaudir aux tours pendants par lesquels la malfaisante bête arrive toujours à se tirer d'affaire, même dans les cas les plus désespérés. Ceux qui s'imaginent que le moyen âge fut avant tout un âge de foi seront un peu surpris de voir dans combien de ces épisodes, créés ou conservés par la tradition populaire, l'Eglise est bafouée en ses rites et même en ses dogmes, et quelle veine d'esprit critique cru et mordant circule dans tout le poème.

Le texte en bonne prose de M. Chauveau nous paraît être une véritable résurrection du *Roman de Renard*. L'œuvre aux origines si complexes qui a charmé les hommes du treizième au seizième siècle, va reprendre sa place au milieu des ouvrages qui sont à la portée de la généralité des lecteurs et leur offrir une des expressions les plus caractéristiques du génie littéraire français. Grâce en soient rendues à M. Chauveau et à son éditeur, M. Payot. »

F. B.